



RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00768
Numéro SIREN : 818 392 292
Nom ou dénomination : A.C.R. CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2016 sous le numéro de dépôt 13196

ACR CONCEPT SAS
Au capital de 500 euros
Siège social : 30 Route de GASGNY
95780 LA ROCHE GUYON
818 392 292 00012 RCS CERGY

GREFFE DU TRIBUNAL

21 OCT. 2016

DE COMMERCE DE PONTOISE

13196

***PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 06 OCTOBRE 2016.***

Le 06 octobre l'an deux mil seize,

Les associés de ACR CONCEPT, société à actions simplifiées, au capital de 500 euros, divisé en 500 parts de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, dans les locaux sis : 30 Route de GASGNY – 95780 La Roche Guyon, sur convocation du président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance,

Sont présents :

Monsieur Éric LEPOITTEVIN, propriétaire de	250 parts sociales,
Monsieur Richard BAROTTE, propriétaire de	250 parts sociales,

Seuls associés de la société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Éric LEPOITTEVIN, président associé.

Le président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission du président,
- Démission du directeur général,
- Election du nouveau président,
-



Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Une copie de la lettre de remise en main propre à chaque associé,
- La feuille de présence,
- La démission du président,
- La démission du directeur général,
- L'élection du nouveau président,

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président mets successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, a pris connaissance des lettres de démission du président et du directeur général.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend note de la demande du poste de président de l'ancien directeur général.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Josephine

ACR CONCEPT SAS
Au capital de 500 euros
Siège social : 30 Route de GASGNY
95780 LA ROCHE GUYON
818 392 292 00012 RCS CERGY

RAPPORT DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 06 OCTOBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de procéder à l'élection du nouveau président.

Nous avons pris bonne note de la démission du président actuel ainsi que du directeur général actuel.

Nous vous invitons à adopter la proposition du nouveau poste de président à votre vote.

Fait à la Roche Guyon,
06 octobre 2016.

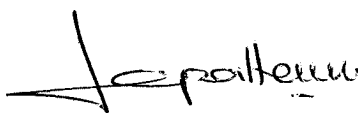
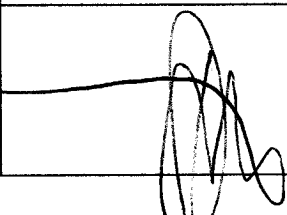
Le Président.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Leportier', is written over a horizontal line.

ACR CONCEPT SAS
Au capital de 500 euros
Siège social : 30Route de GASGNY
95780 LA ROCHE GUYON
818 392 292 00012 RCS CERGY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 06 OCTOBRE 2016

FEUILLE DE PRÉSENCE

N° d'ordre	NOM - ADRESSE	Nombre de Part	Nombre de Voix	Signature
1	M. Éric LEPOITTEVIN 48 rue grande maison 78 710 Rosny sur Seine	250	250	
2	M. Richard BAROTTE 2 rue de la vieille charrière de GASGNY 95 780 La Roche Guyon	250	250	

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle est annexée aucun pouvoir,
est arrêtée à 2 associés présents possédant ensemble 500 parts.

Le Président.

